

Vous avez décidé de vous marier à l'Eglise.

La paroisse est heureuse de vous accueillir et de vous accompagner sur ce beau projet de vie.

Vous le savez la préparation d'un mariage demande plusieurs mois.

Il est donc indispensable de s'inscrire au plus vite et au plus tard avant fin décembre de l'année précédant votre mariage.

Pour vous inscrire :

Une permanence est mise en place

Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 17h à 19 h à la Maison Paroissiale

24, Rue Jules Ferry à Avesnes lez Aubert tel : 03 27 37 19 51

Vous serez accueillis par un ou deux membres de l'équipe de Préparation au Mariage.

Ils vous indiqueront toutes les démarches nécessaires à l'établissement de votre dossier.

NB : La présence des deux fiancés est indispensable.

Dates des jours de permanence de l'année 2016 :

Vendredi 1^{er} avril ; Vendredi 6 mai. ; Vendredi 3 juin ;Vendredi 1^{er} Juillet ;
Vendredi 2 septembre

Vendredi 7 octobre ; Vendredi 4 novembre Vendredi 2 décembre 2016